

Des enfants-otages dans les conflits d'adultes

DU MÊME AUTEUR

*Les passeurs de muraille.
Familles et intervenants en prison,
érès, 2004*

*Chroniques de l'enfance en danger,
Le cherche-midi, 1997*

Odile Barral

Des enfants-otages
dans les conflits d'adultes

Récits

éditions
érites

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-3621-6
Première édition © Éditions érès 2013
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19.

Table des matières

Avant-propos	7
Aurélien	13
Isabel	31
Alisson	53
Grégory	85
Chloé	111
Samuel	145

Avant-propos

Trente ans d'une vie de juge passés à écouter des gens en détresse sociale ou psychique permettent de vérifier quotidiennement qu'une véritable enfance n'a pas de prix.

Ainsi cette femme, venue me demander une tutelle pour sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer, qui me parle de sa vie d'enfant « bâtarde », de cette faute qu'elle n'a cessé d'expier ; soixante ans plus tard, la voilà redevenue une petite fille aux cheveux blancs, pleurant cet amour dont elle a tant manqué.

Cet homme m'explique d'une voix tremblante l'inutilité de ses efforts à l'égard des deux vieillards assis à côté de lui qui se trouvent être ses parents : « Ils ne m'ont jamais élevé, comment pourraient-ils me faire confiance ? »

Pour préserver cet inestimable trésor, il faudrait mobiliser tous nos efforts afin d'accompagner les séparations parentales, prendre en charge au plus tôt les drames de l'inceste et de la maltraitance, soutenir les parents que la maladie ou la détresse sociale empêchent d'élever leurs enfants, tout en protégeant ces derniers.

Tout au contraire, notre société gaspille son énergie dans une inutile « tolérance zéro », pourchassant la moindre infraction commise par un jeune ; pire encore, on a transformé des « incivilités » en délit réprimé par la loi. L'obsession des mineurs dangereux prend le pas sur l'aide aux mineurs en danger.

Le juge des enfants qui, en France, intervient à la fois pour la protection de l'enfance en danger et pour le traitement de la délinquance des mineurs est bien placé pour identifier dans les vies de ces mineurs, trop connus des policiers et des gendarmes, des situations qui relevaient ou auraient dû relever de la protection de l'enfance. S'il dispose du recul de plusieurs années d'expérience sur son ressort, il regrettera plus amèrement encore le peu d'écho de ses appels aux services du parquet pour des interventions plus rapides des services de police ou de gendarmerie face à la violence intra-familiale ou aux fugues de mineurs placés dans le cadre de l'assistance éducative : tant qu'ils n'ont pas commis d'infraction, leur situation n'intéresse personne, ou presque...

Qu'un jeune adulte de 20 ans ne soit pas encore en mesure de s'assumer paraît plutôt naturel dans les classes aisées de la société ; mais pour les jeunes en difficulté sociale, plus d'indulgence possible, il faudrait aux dires de certains permettre l'incarcération de mineurs de plus en plus jeunes. La loi du 8 août 2011 instituant le renvoi obligatoire des mineurs de plus de 16 ans devant le tribunal correctionnel des mineurs vient ainsi retirer à certains jeunes leur droit d'être considérés comme des enfants. Elle renforce encore la stigmatisation frappant

certains jeunes en raison de leurs origines et de leurs résidences, et ne peut qu'accroître leur sentiment de révolte provoqué par l'exclusion. En généralisant la possibilité pour le procureur de renvoyer le mineur directement en jugement, cette même loi sape un des principes fondamentaux de la justice des mineurs : prendre le temps de comprendre l'acte et de voir l'évolution de l'enfant.

Dans le même temps, notre société a fait de « l'enfant victime » une figure sacrée, justifiant l'aggravation croissante de la répression des infractions sexuelles à l'encontre des mineurs et l'allongement démesuré des délais de prescription au-delà de ceux réprimant la criminalité de sang. L'horreur éprouvée par les adultes à l'idée du dommage causé à des êtres vulnérables peut faire perdre aux professionnels la lucidité et la rationalité nécessaires, au point d'entraîner des désastres judiciaires tels que l'affaire d'Outreau. On en oublie que « l'enfant victime » n'est pas une icône isolée de tout contexte familial, qu'il peut être instrumentalisé par des adultes authentiquement convaincus d'une agression à son égard. Pour certaines mères, enlisées dans une séparation conflictuelle, cet homme qui les a fait tant souffrir ne peut qu'être un père « abuseur ».

Il ne s'agit pas ici de contester l'existence d'abus sexuels, ni la nécessité de les prévenir si possible et au moins de les détecter, mais d'insister sur la complexité de ces prises en charge et des réponses à donner. Les services d'investigation et de suivi, les juges des enfants et les magistrats du parquet des mineurs devraient pouvoir consacrer toutes les richesses d'équipes pluri-

disciplinaires à une réflexion approfondie dans le temps sur ces situations ; la question des relations à venir entre l'auteur des faits et la victime devrait pouvoir être traitée, alors que bien des familles sont abandonnées à elles-mêmes une fois la condamnation prononcée.

Enfin, de plus en plus d'enfants sont les otages de guerres d'adultes dont ils sont prétendument les arbitres alors qu'ils en constituent les enjeux :

- enfants pour qui rien n'est trop beau : vêtements de marques, loisirs, ordinateur et console pour y noyer leurs chagrins ;
- enfants-miroirs où les adultes cherchent les victoires qu'ils n'ont pas remportées ;
- enfants-boucliers si commodes pour ne pas assumer les conflits avec l'autre ;
- enfants-trésors de guerre dont on s'arrache les miettes de temps disponible dans le combat acharné autour de « la résidence ».

La souffrance de ces « petits témoins tremblants », comme le chantait si bien Henri Tachan, est le reflet démultiplié de la détresse d'adultes ne se positionnant pas comme tels et dépassés par leurs conflits émotionnels. Alors qu'il n'a jamais été autant question des droits de l'enfant, le « droit à l'enfance » – qui est précisément de ne pas décider – est régulièrement bafoué au travers de multiples « prises d'otages » par les adultes.

Ce livre est né de ce constat et s'est nourri de rencontres bouleversantes avec des jeunes suivis dans des histoires tragiques qui pourraient être qualifiées de « faits divers » (comme celles de ces « mineurs isolés » qui arrivent chaque année dans notre pays, avec la

mission de vivre et de réussir leur vie en mémoire d'une famille décimée par la guerre ou la misère).

Ces histoires n'ont pourtant rien d'exceptionnel dans la « justice de catastrophe » qu'est le secteur de la protection de l'enfance. À l'instar des médecins urgentistes, les juges des enfants ressortent parfois hagards de leurs confrontations avec l'extrême souffrance humaine dont la société environnante sait si peu de choses.

Ils sont nombreux à avoir éprouvé le besoin d'écrire leurs réflexions sur leur métier et sur les situations rencontrées, comme je l'ai fait moi-même il y a quelques années autour du sentiment d'impuissance avec lequel se bat tout juge des enfants normalement constitué.

Cette fois-ci j'ai cherché à me placer dans une autre perspective : comme je me serais assise par terre dans mon bureau pour regarder ce lieu avec les yeux d'un petit, j'ai tenté d'élaborer ces récits du strict point de vue de l'enfant. Il est si fréquent de parler pour « l'infans », celui qui ne parle pas, que je me suis efforcée de glisser mes pas d'adultes dans les traces légères de ces petits témoins de nos déchirures. Pas d'analyses « objectives » dans ces pages, pas de « vignettes cliniques », pas d'effet de style et pas de morale de l'histoire ; chaque lecteur la tirera.

Simplement la volonté de crier aux « voleurs d'enfance » avant qu'il ne soit trop tard.

Aurélien

– Non, Aurélien, tu laisses ton vélo ici !

– Pourquoi je peux pas l'emporter puisqu'il est à moi ?

– Parce que tu ne le ramèneras pas, qu'après tu te plaindras de ne pas en avoir un ici et que je n'ai pas les moyens de t'en racheter un chaque mois, je ne suis pas comme papa, moi !

– Si tu travaillais autant que lui, t'en aurais de l'argent !

Maman lève la main, Aurélien la fixe :

– C'est ça, tape-moi maintenant.

La main retombe, maman tremble :

– Ça suffit, Aurélien, si c'est pour me narguer, tu n'as qu'à partir mais tu laisses le vélo ici.

Grand-mère s'avance vers Aurélien pour l'embrasser, il se détourne aussitôt :

– Puisque c'est comme ça, salut tout le monde !

Il n'a plus qu'à rentrer à pied à la maison, d'accord, c'est en bas de la côte mais il est furieux : elle est gonflée, maman, elle aurait bien pu lui laisser le vélo ! Il s'en fout, papa a dit qu'il aurait bientôt une minimoto,

ah, la tête qu'ils feront tous les trois, maman et les grands-parents...

Ils auraient dû être contents de le voir, eux qui râlent toujours qu'Aurélien ne passe jamais chez eux ; et voilà que maman fait exprès de garder le vélo pour l'embêter ! Elle ne comprendra jamais, il n'y a rien à faire.

Aurélien sent ses yeux le piquer, ça l'énerve encore plus, il ne va pas chialer, papa n'aime pas ça. Justement papa est au portail :

– Alors, Aurélien, pour une fois ça s'est bien passé ?

Aurélien fond en larmes, papa a l'air tout bouleversé.

– Mon pauvre bonhomme, mais qu'est-ce qu'ils t'ont fait encore ?

– C'est maman, elle s'est encore mise en colère contre moi, elle voulait me taper...

– Putain, c'est pas possible !

Aurélien voudrait retenir papa, c'est trop tard, il court déjà vers la maison, Aurélien rentre le plus lentement possible, il n'a pas envie d'entendre la suite.

Papa hurle au téléphone :

– Putain, Évelyne, tu fais vraiment chier, je te dis, pour une fois que ton gosse vient te voir comme tu le réclames, tout ce que tu fais, c'est de le frapper. Mais c'est pas possible, une mère pareille ! Je vais te faire retirer tous les droits, tu vas voir, des mères comme toi, il faudrait les enfermer, c'est tout ce que ça mérite !

Mamie descend l'escalier et fait des signes à papa mais ça ne l'arrête pas.

– Mais oui, c'est ça, tu n'as qu'à raccrocher ! Tu perds rien pour attendre, tu vas voir, tu paieras pour ça.

Aurélien ne se sent pas bien lorsqu'il monte l'escalier, il entend mamie :

– Je n'aime pas que tu parles comme ça devant le petit, tu pourrais au moins surveiller ton langage !

– Pourquoi ? Elle ne mérite aucun respect, cette putain, après ce qu'elle nous a fait !

– Arrête, Jacques !

Vite, mettre le jeu de Pokemon sur l'ordinateur et ne plus penser à rien. Chez maman, on n'a pas le droit de jouer à l'ordinateur, il ne sert que pour le travail, paraît-il, c'est un truc pour l'empêcher de jouer. Maman, elle s'intéresse qu'aux notes et aux devoirs, elle vérifie qu'il ne mange pas trop de frites et de bonbons parce que c'est mauvais pour la santé. Papa, il ne fait pas tant d'histoires, il est cool.

À l'école, ça ne marche pas fort pour Aurélien, il s'ennuie tout le temps et il ne comprend rien. De toute façon Aurélien fera plus tard du rugby, l'entraîneur dit qu'il est vraiment doué, papa est très fier quand il entend ça.

Papa non plus n'était pas fort à l'école, ce n'est pas ça qui l'a empêché de se débrouiller dans la vie et de faire marcher la ferme, il est riche maintenant.

– Ta mère qui fait tellement la maligne avec tous ses diplômes, elle a même pas réussi à avoir un vrai boulot depuis le temps ! Te prends pas la tête avec les bouquins, Aurélien, c'est pas si important que ça.

Aurélien ne se fait jamais vraiment gronder par papa pour les mauvaises notes, ses copains l'envient,

comme ils l'envient d'avoir toujours les meilleures fringues et des Nike qu'ils pourraient pas se payer même dans leurs rêves. Mais ça l'énerve d'être dans les derniers de la classe, la maîtresse répète sans arrêt :

– Aurélien, t'es toujours ailleurs, faudrait rester avec nous !

Elle est marrante, celle-là, si elle savait toutes les histoires qu'il y a à la maison depuis des années, elle comprendrait qu'il a autre chose à penser que les dictées ou le calcul.

Celle qui le comprend bien, c'est madame Julia, l'éducatrice envoyée par le tribunal à cause des disputes des parents et d'une fille qu'Aurélien avait frappée dans la cour de récréation il y a longtemps. Madame Julia est toujours superclasse, elle s'habille bien comme maman, et est presque aussi jolie qu'elle.

C'est vrai que madame Julia l'agace des fois, lorsqu'elle regrette qu'Aurélien passe trop de temps devant l'ordinateur ou la télé, mais au moins elle l'écoute sans lui dire tout de suite ce qu'il doit penser.

Même papa a l'air content de parler avec elle. Devant elle, il n'ose pas râler contre maman et s'exclame qu'il demande que ça, lui, qu'Aurélien voit sa mère, ce n'est pas de sa faute si le gamin veut pas, n'est-ce pas, Aurélien ?

Si seulement maman était comme madame Julia, qu'elle avait un vrai métier et sa maison à elle pour qu'il ne soit pas obligé d'aller la voir chez les grands-parents ; si seulement papa et maman ne se disputaient pas tout le temps à cause de ces histoires d'argent qui lui prennent la tête. Maman se plaint du partage qui n'est pas

fait, tant qu'elle n'a pas récupéré sa part, elle ne peut pas avoir sa maison ; papa hausse les épaules, elle peut attendre longtemps avant qu'on lui lâche quoi que ce soit, après ce qu'elle nous a fait, à tous !

Lorsque mamie lui dit timidement d'arrêter et de penser à Aurélien, papa s'énerve de plus belle. Et elle, elle y a pensé à son fils, quand elle est partie se faire enfler par l'autre ?

Quand papa parle de ça, on dirait qu'il va pleurer : maman, c'est la femme de sa vie, malgré tout ce qu'elle lui a fait, il aimera qu'elle, depuis qu'ils se sont connus au collège, il a su qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, et elle, l'imbécile, elle n'a rien compris, elle s'est barrée avec un type qui va finir par la laisser tomber, qui ne vit même pas avec elle et qui est pas capable de lui payer une bagnole digne de ce nom.

Aurélien n'aime pas que papa parle comme ça, parce que ça lui donne envie de pleurer lui aussi, et les hommes ne pleurent pas, c'est papi qui le dit. Une fois, avec madame Julia, il a pleuré très longtemps, il en a marre de toutes ces disputes, ce serait bien si ça crait pas tout le temps et s'il avait des bonnes notes en classe, comme ses deux cousins Brice et Renaud. Après, il a eu honte d'avoir pleuré comme ça.

Ça fait longtemps qu'elle vient le voir, madame Julia, il était encore à l'école maternelle quand elle l'emmenait rencontrer maman dans un bureau. Aurélien ne s'en souvient plus très bien, juste qu'il ne voulait pas répondre à maman, et tournait la tête quand elle lui parlait.

Il paraît qu'à cette époque, il se roulait par terre quand maman venait le chercher, même qu'une fois les gendarmes sont venus avec maman, et que papi et mamie étaient bien embêtés. Malgré ça maman n'a pas pu emmener Aurélien, les gendarmes non plus n'ont pas su quoi faire, dit mamie. Même si Aurélien ne s'en souvient pas, il est très fier d'avoir fait partir les gendarmes sans résultat.

C'est normal qu'il en veuille à maman, avec tout ce qu'elle « nous » a fait. (Madame Julia a demandé qui c'était « nous ».)

C'est normal qu'il soit du côté de papa, puisque papa n'a que lui, papi et mamie sont vieux, ils ne seront pas toujours là comme ils le disent eux-mêmes. Pendant que maman s'éclatait avec son mec, papa s'est tapé tous les soucis pour Aurélien, surtout qu'il était souvent malade lorsqu'il était petit, entre les gripes, les angines, les otites.

Une fois, il y a longtemps, maman l'avait soigné, c'était bien, elle lui donnait à boire souvent parce qu'il avait de la fièvre, et lui lisait des histoires, elle avait l'air d'être inquiète pour lui. Mais ce n'est arrivé qu'une seule fois.

Papi et mamie disent qu'Évelyne devrait avoir honte, ils l'ont accueillie comme leur fille, Jacques, leur fils unique, aura tout l'héritage, ils avaient tout pour être heureux, de quoi se plaignait-elle ? Il a fallu qu'elle s'en aille avec un autre en leur laissant le gosse, soi-disant qu'elle ne supportait plus cette vie à l'exploitation avec les beaux-parents. Si elle ne supporte pas, qu'elle aille vivre en ville, bon débarras,

ronchonne mamie, pourtant c'est une fille du village, qu'est-ce qu'elle se croit ?

Au moment de leur première rencontre dans le bureau de madame Julia – ça faisait très longtemps qu'ils ne s'étaient pas vus – maman a raconté à Aurélien que papa l'avait empêchée de partir avec lui. Si tu veux te barrer, c'est ton problème, mais le gosse quitte pas la maison. Maman n'a rien dit au début parce que papa lui faisait peur, puis elle a demandé trois fois la garde d'Aurélien au juge. Le juge refuse toujours puisqu'elle n'a pas de travail stable, pas de logement suffisamment grand, et maintenant Aurélien est habitué à vivre chez son père. Évidemment, dit maman, puisqu'ils ne veulent pas que tu viennes avec moi.

Aujourd'hui, elle ne demande plus, elle a enfin compris. Aurélien lui a suffisamment répété qu'il ne veut pas venir avec elle, il restera toujours avec papa, et plus tard il travaillera avec lui et papi sur la ferme.

Maman a eu l'air encore plus triste.

– Aurélien, tu auras peut-être envie d'avoir un autre travail !

– C'est pas parce que tu trouves que c'est nul et que tu t'es barrée de la ferme...

Madame Julia a dit doucement :

– Ta maman veut dire que tu n'es pas obligé de faire tout comme papa, que tu peux être différent.

Mais non, justement Aurélien et papa sont pareils, même si ça les embête tous. Ils n'aiment pas les livres mais pour le sport, ils sont les meilleurs, quand Aurélien sera grand comme papa, il sera encore plus fort que lui. Papa dit qu'il fera tout pour Aurélien,

comme papi et mamie pour lui, si seulement Aurélien avait eu une vraie mère ! C'est difficile de savoir ce qu'est une vraie mère, en tout cas mamie est bien différente de maman, elle ne dit rien quand les hommes sont en colère et s'occupe de la cuisine et de la maison ; des fois elle a l'air triste en regardant Aurélien, il ne sait pas pourquoi.

Aurélien a tout de même de la chance – en tout cas, c'est l'avis de ses copains – parce que son père a plein de fric et lui fait de supers cadeaux.

Le mois suivant, lorsqu'il retourne voir maman un samedi après-midi comme promis à madame Julia, il est tout fier d'annoncer qu'il a enfin reçu la minimoto ; maman pourrait être contente pour lui, eh ! ben non, elle a l'air furieux :

– Pourquoi papa te fait un cadeau pareil, en dehors de Noël et d'un anniversaire ! Ce n'est sûrement pas à cause des notes du dernier trimestre, tu es d'accord avec moi ?

– Papa, il essaie de me consoler parce que tu t'occupes pas de moi !

Cette fois-ci, la gifle est partie, Aurélien n'a pas eu vraiment mal, il est plutôt content parce que maman est embêtée et s'excuse après. Aurélien ne l'écoute pas, il est déjà reparti.

Madame Julia est passée à la maison deux jours après :

– Aurélien, tu fais exprès de provoquer maman pour qu'elle craque mais ce n'est pas une solution pour toi non plus.